

	Compte rendu	Date : 18/06/2018
Site de Vaiges 53480 VAIGES. Site de Soulgé 53210 SOULGE/OUETTE	Conseil de Vie Sociale du 12 juin 2018	Diffusion : Usagers et leurs représentants Personnel de l'établissement

 **Personnes présentes au CVS :**

Pour les familles : Mme GOULAY, M. et Mme BESNIER, M. LORIEUL Claude, M. et Mme GLASSIER, Mme MARTIN, Mme ROUZIERE Huguette, Mme BREHIN, Mme MADIOT, M. LEGENDRE, Mme SOURTY

Pour les résidents : M. LECHAT René

Pour le personnel : M. LOYZANCE, Mme SARAIVA, Mme MARTIN

Ordre du jour :

- 1) **Composition du CVS**
- 2) **Tarifs applicables pour l'année 2018**
- 3) **Commission des menus 2018**
- 4) **Informations du service Animation et Lien Social**
- 5) **Questions diverses soulevées par les usagers et leurs représentants.**

1) Composition du CVS

Suite à l'appel à candidature lancé auprès des usagers et des représentants des usagers pour intégrer le CVS, seul M. LECHAT (Résident) et M. LEGENDRE (Représentant d'utilisateur) se sont portés volontaire. Après un tour de table, Mme GOULAY propose également sa candidature. Compte tenu du fait qu'il n'y a personne à départager, il ne sera pas procédé à un vote. Ainsi, les représentants du CVS pour le site de Soulgé sont les suivants :

- ✓ M. LEGENDRE et Mme GOULAY : représentant des usagers
- ✓ M. LECHAT René : Résident

Il reste un siège vacant parmi les résidents.

Les représentants des usagers siégeant au Conseil d'Administration sont : M. LEGENDRE et M. LECHAT

Le prochain CVS aura lieu en octobre (date à confirmer) avant le loto des familles. Les membres du CVS recevront une convocation avec l'ordre du jour.

2) Tarifs applicables pour l'année 2018

Tarifs journaliers pour l'Hébergement :

Site de VAIGES	Chambre avec balcon couvert	52,00 €
	Grande chambre	50,00 €
	Petite chambre	48,50 €
Site de SOULGE SUR OUETTE	Chambre du bâtiment A	54,04 €
	Chambre du bâtiment B	56,52 €

Tarifs journaliers pour la Dépendance (commun aux deux sites) :

- ☞ GIR 1 – 2 : **21,95 €** par jour
- ☞ GIR 3 – 4 : **13,93 €** par jour
- ☞ GIR 5 – 6 : **5,91 €** par jour

Tarif journalier de l'hébergement temporaire (durée déterminée) :

- ☞ Hébergement : **52,04 €**
- ☞ Dépendance : **Selon le GIR (Voir tarif supra)**

Prix de journée afférent à l'hébergement pour les résidents handicapés de moins de 60 ans :

68,37 €

☞ Selon la répartition suivante :

- ☞ Hébergement : **52,04 €**
- ☞ Dépendance : **16,33 €**

3) Commission des menus 2018

Le compte rendu de la « table gourmande » est présenté aux familles. Cette commission animée par la diététicienne se réunit une fois par an pour échanger sur la composition des menus et l'organisation des repas en général. La synthèse de cette réunion sera diffusée par voie d'affichage.

4) Informations du service Animation et Lien Social

Les dates des différentes activités à venir sont transmises par Audrey. Les événements sont consultables sur le site Internet de la résidence : <http://residencedeloriolet.com/>

- 28/06 : Rencontre inter établissement au plan d'eau de Sillé-le Guillaume

- 10/07 : Thé dansant
 - 19/07 : Rencontre inter générationnelle avec le centre de loisirs de Bazougers
 - 30/08 : Visite du musée de l'évolution agricole à Juvigné
 - 13/09 : Thé dansant
 - 04/10 : Loto des familles
 - 11/10: Petit déjeuner à la parisienne de 8h15 à 10h
-

5) Remarques diverses soulevées par les usagers et leurs représentants.

- + Appel malade qui dysfonctionne : l'ancien système a été remplacé fin avril par un appel malade temporaire devant prendre le relai jusqu'au lancement des travaux. Malheureusement, le nouveau système ne fonctionne pas bien et le service après-vente du fournisseur n'est pas très réactif. Une rencontre est prévue le 21 juin pour trouver une solution durable et efficace.
- + Retard dans le démarrage des travaux : L'absence de démarrage des travaux provient de l'absence de validation du plan de financement par les autorités départementales malgré le respect des critères imposés par le Conseil Départemental (tarif < 60 €). La question se pose sur la réelle volonté du département à voir émerger des travaux sur soulge...
- + Arrêt de la médiation animale : Faute de budget suffisant, cette activité a été stoppée.
- + Absence de groupe électrogène : En cas de défaillance sur réseau électrique, l'absence de groupe électrogène ne permet pas d'assurer la totalité des missions de l'établissement (éclairage, chauffage, fourniture de repas chaud). Le groupe électrogène est inscrit dans le programme de travaux de l'EHPAD déposé aux institutions départementales.
- + Animation du barbecue 2018 : il est souligné trop de temps morts entre les morceaux musicaux. L'ancien animateur est regretté par quelques-uns.

La séance est levée à 18h00.

Le Directeur, F. LOYZANCE